

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY LOIRE PUISAYE



Résidence autonomie Les Myosotis RAPPORT D'ACTIVITE 2025



Les Myosotis – 2 Avenue Yver-Bapterosses – 45 250 Briare – 02 38 31 30 52

Table des matières

LA GOUVERNANCE	3
LES PRESTATIONS DE LA RESIDENCE	4
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
LE CONSEIL DE VIE SOCIALE	9
LA COMMISSION RESTAURATION	9
LE PROJET D'ETABLISSEMENT	10
LES RESIDENTS	12
TAUX D'OCCUPATION	12
PROVENANCE DES RESIDENTS	13
ANALYSE DES AGES	13
REPARTITION PAR GENRE	13
MOUVEMENTS DANS L'ANNEE	14
LE SERVICE DE RESTAURATION	15
L'OFFRE TEMPORAIRE	17
LES ANIMATIONS	18
LE SEJOUR VACANCES	Erreur ! Signet non défini.
LA COMMUNICATION	20
LES PARTENARIATS	22
LE PERSONNEL	24
LES EFFECTIFS	24
L'ANNEE 2024 DANS LES SERVICES - FORMATIONS	24
LES ABSENCES DU PERSONNEL	Erreur ! Signet non défini.
LES FINANCES	25
LE BUDGET	25
LES TARIFS	27
FORFAIT AUTONOMIE	28
PERSPECTIVES	29

LA GOUVERNANCE

La résidence autonomie « Les Myosotis » a été construite au milieu des années 1970 à l'initiative du Syndicat Intercommunal d'aménagement du canton de Briare (SIPACOB), devenu par la suite la communauté de communes du canton de Briare. Il s'agit d'un ancien « foyer logement » destiné à accueillir des retraités. La transformation en résidence autonomie a été opérée au 1^{er} janvier 2016 par application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, dite « loi ASV ».

Les bâtiments ont été construits par la SA HLM de Montargis, devenue VALLOGIS du groupe VALLOIRE HABITAT. Une convention de location a été établie entre l'organisme et l'intercommunalité.

Depuis le 1er janvier 2017 avec la fusion et la création de la communauté de communes Berry Loire Puisaye, la résidence est gérée par la CCBLP. C'est donc le **conseil communautaire** (composé de 41 conseillers issus des 20 communes du territoire) qui délibère pour adopter le budget, fixer les tarifs, créer les postes, etc.

Il s'agit d'un établissement médico-social, soumis à l'agrément du Département du Loiret via une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) et ouvert à l'aide sociale.

Le personnel est géré sous l'autorité du **Président** de la communauté de communes. Il est encadré au quotidien par la Directrice de la résidence, sous la responsabilité de la Directrice générale des services de la communauté de communes.

Le conseil communautaire a créé une commission, en charge notamment de la résidence. Elle propose et donne son avis sur les grandes orientations.

Au sein de la résidence, le **Conseil de Vie Sociale** (CVS) associe des représentants des résidents, du personnel et des élus communautaires.

Enfin, un **Comité de direction** a été constitué afin d'épauler le Président et la Directrice dans la gestion au quotidien.

Pour ce qui concerne l'admission de nouveaux résidents, elle est faite par la Directrice de la résidence autonomie avec l'appui le cas échéant d'une **Commission d'admission**, composée du Président et de l'ensemble des Vice-présidents de la communauté de communes.

Le budget de la résidence, de nomenclature comptable M22, est voté chaque année par le Conseil communautaire avant le 31 décembre et les comptes sont soumis à l'approbation du Conseil départemental conformément au code de l'action sociale et des familles.

LES PRESTATIONS DE LA RESIDENCE

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

La résidence autonomie propose à la location 74 appartements : 68 studios de 33 m² et 6 F2 de 64 m².

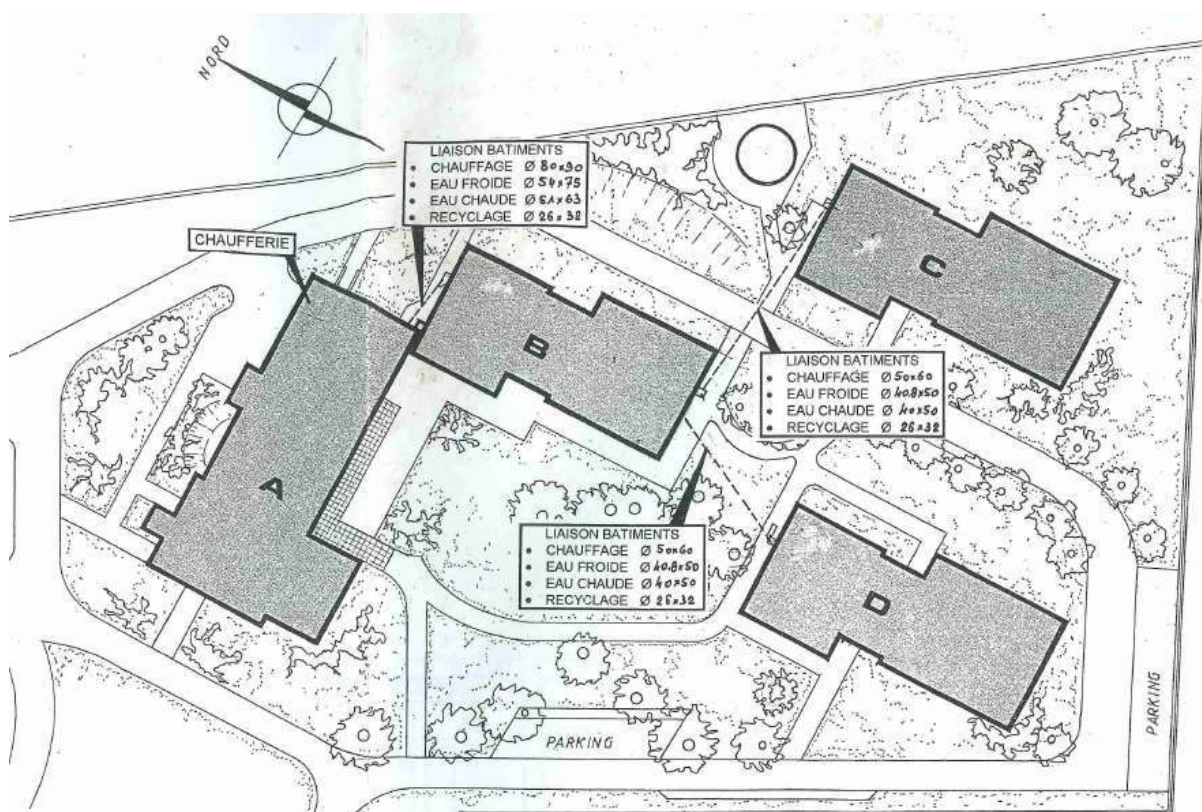
Chaque résident dispose de son appartement et de divers services. Le résident est libre d'organiser son temps, d'aller et venir, comme il le désire. Il meuble et décore l'appartement à son goût, c'est son domicile principal.

Depuis 2021, la résidence dispose également de deux studios meublés pour des séjours temporaires.

La résidence est non-médicalisée, les résidents sont autonomes de GIR 5 et 6 (quelques places de GIR 4 sont admises sous conditions).

Les locaux s'organisent dans 4 bâtiments situés dans le parc du château de Trousse Barrière :





Le **bâtiment A** comprend l'accueil, les locaux administratifs, la salle de restaurant et le salon, la salle de culte et d'activités, la cuisine, les locaux du personnel au rez-de-chaussée. A l'étage, le logement du gardien, les chambres pour visiteurs, ainsi que des locaux administratifs de l'ancienne communauté de communes, actuellement inutilisés.

Les **bâtiments B, C et D** comprennent les appartements avec un salon commun à chaque palier. Seuls les bâtiments B et C, sur trois niveaux, sont équipés d'un ascenseur.

En raison de la diminution du nombre de résidents, **le bâtiment D a été provisoirement fermé en 2024 afin de réaliser des économies d'énergie.**

Les bâtiments sont tous sécurisés par digicode. Toutefois les portes d'entrée ne sont pas à ouverture automatique et, étant lourdes à manipuler, cela pose des difficultés pour les résidents en déambulateur.

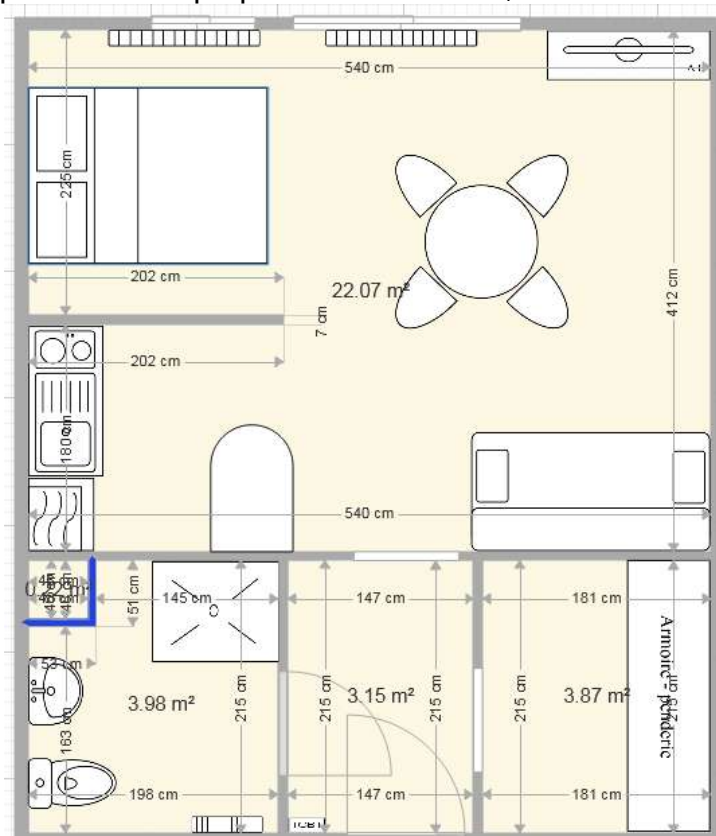


Bâtiment D

La configuration-type d'un appartement est la suivante :



2 logements temporaires sont proposés à la location, ils sont meublés et équipés :





Extrait de la page Facebook

Les appartements sont lumineux et spacieux, toutefois leur conception est actuellement inadaptée à l'accueil de personnes en perte d'autonomie :

- Les pièces sont très cloisonnées,
- Les douches ne sont pas accessibles (marche de 30 cm)

En effet, à l'époque de la création des « foyers logements » dans les années 1970, il s'agissait de proposer des appartements à des retraités disposant de leur autonomie, dans un contexte où de nombreux logements ne disposaient pas de tout le confort. Aujourd'hui la problématique est très différente, de nombreux services permettent le maintien à domicile jusqu'à un âge avancé, et en intégrant une résidence autonomie, il s'agit plutôt pour les nouveaux résidents de rompre l'isolement.

Les différentes prestations proposées par la résidence sont :

- **Le restaurant**, ouvert le midi toute l'année et tous les jours, propose une cuisine traditionnelle confectionnée sur place par un chef et un second (société prestataire). Les prestations sont agrémentées toute l'année par des repas à thème en fonction des saisons et des fêtes, ainsi que de nombreux

repas améliorés et repas de fête (anniversaires, Noël, Nouvel an, pique-niques, barbecue...)

- **Les animations** qui se déroulent du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h (jeux, gym douce, yoga, ateliers cuisine, sorties extérieures, pique-nique ...), Les animations sont gratuites, mais une participation peut être exceptionnellement demandée (sortie au restaurant par exemple).
- **Les sorties** au moyen du minibus de 9 places (acheté grâce à un financement de la CARSAT) : courses dans les villes environnantes, promenades dans la nature... La résidence propose également des sorties au centre aquatique de Briare.
- Un service hebdomadaire de **transport en commun** (gratuit) pour se rendre au marché de Briare
- Une **facilitation de la vie quotidienne** (conseils, démarches, etc.), des conseils avec un ergothérapeute pour aménager son logement, des séances avec une psychothérapeute, etc.

LE CONSEIL DE VIE SOCIALE

Le CVS est une instance consultative qui permet d'associer les résidents à la vie de l'établissement. Il est composé de représentants des résidents et de leurs familles, des élus de la communauté de communes, de la direction et du personnel. Il s'est réuni trois fois en 2025.

Réunion du 14 mars 2025 :

- Tarifs
- Rappel sur la charte des droits de la personne accueillie
- Logiciel Medisys
- Evaluation de qualité
- La restauration
- L'enquête de satisfaction
- Avancement de la future résidence de Beaulieu/Loire
- Point sur les professionnels
- Les animations passées et à venir
- Questions diverses

Réunion du 12 juin 2025 :

- Avancement de la future résidence de Beaulieu/Loire
- Budget de la résidence
- Point sur les professionnels
- La restauration
- Les animations passées et à venir
- Investissement, achats.
- Questions diverses

Réunion du 30 septembre 2025 :

- Avancement de la future résidence de Beaulieu/Loire
- Point sur les professionnels
- Les animations passées et à venir
- La Ségur du numérique
- Evaluation qualité
- Questions diverses

LA COMMISSION RESTAURATION

La commission restauration associe les résidents, le personnel et le prestataire, la société API.

Elle se réunit plusieurs fois par an pour recueillir les avis des résidents, dialoguer avec le prestataire et proposer des axes d'amélioration.

Réunion du 5 février 2025 :

- Bilan de la période et avis des consommateurs
- Actions à mettre en place
 - Nouveautés

Réunion du 7 juillet 2025 :

- Tour de table
- Proposition des menus de l'été
- Quantité et qualité des repas
 - Question diverses

Réunion du 15 novembre 2025 :

- Tour de table
- Proposition des menus de fêtes
 - Question diverses

LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Dans le cadre de son **projet d'établissement 2022-2026**, la résidence poursuit ses objectifs d'amélioration selon plusieurs axes :

- Projet de vie des résidents
- Projet d'animation
- Respect des droits des résidents
- Projet hôtelier
- Gestion des ressources humaines,
- Evaluations interne et externe

L'évaluation qualité

L'évaluation qualité est un processus – obligation légale qui vise à vérifier et améliorer la qualité des services fournis. Elle permet de s'assurer que les résidents bénéficient d'un environnement sûr, confortable et adapté à leurs besoins, tout en respectant les normes légales et réglementaires. Elle est basée sur 157 critères.

Les objectifs de cette évaluation :

RESIDENCE AUTONOMIE LES MYOSOTIS

Résultat de l'évaluation à la date du 29/12/2025
Évaluation réalisée par QCANEX

Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant 1/4 à tout à fait satisfaisant 4/4

Catégorie	Score
Liberté et éthique	344/4
Droits de la personne accompagnée	396/4
Expression et participation de la personne accompagnée	386/4
Cocreation et personnalisation du projet d'accompagnement	344/4
Accompagnement à l'autonomie	384/4
Accompagnement à la santé	33/4
Continuité et fluidité des parcours	387/4
Politique ressources humaines	38/4
Démarche qualité et gestion des risques	358/4

Plus les points attribués sont élevés, plus les indicateurs de qualité sont élevés. Les résultats de cette évaluation sont publiés sur le site de la résidence. Les résultats de cette évaluation sont publiés sur le site de la résidence. Les résultats de cette évaluation sont publiés sur le site de la résidence.

- Identifier les points forts et les axes d'amélioration.
- S'assurer que la résidence respecte les normes en vigueur.
- Garantir la qualité de vie, l'écoute et le respect des besoins individuels.
- Vérifier la sécurité des locaux, et la gestion des risques.

Comment s'est déroulée cette évaluation :

1. **Audit externe** : Un cabinet externe habilité est venu pour contrôler et valider la qualité des services, l'affichage....
2. **Recueil des avis** : Les résidents, familles, le personnels et la gouvernance ont été interrogés sur leur satisfaction.
3. **Plan d'action** : En fonction des résultats, un plan d'amélioration a été mis en place.

Pourquoi c'était important ?

- Renforcer la confiance des familles.
- Garantir un niveau de prestation.
- Obligation légale et réglementaire (par exemple, tous les 5 ans dans certains établissements médico-sociaux).

L'évaluation qualité qui s'est déroulée les 28 et 29 octobre 2025 avec le cabinet Qoanix au sein de notre établissement s'est **très bien passée**. Le rapport final nous a été transmis et l'appréciation est très positive. Cette évaluation reflète le travail collectif mené au quotidien avec l'équipe, ainsi que l'implication des résidents et de leurs retours, essentiels à l'amélioration continue de notre accompagnement.

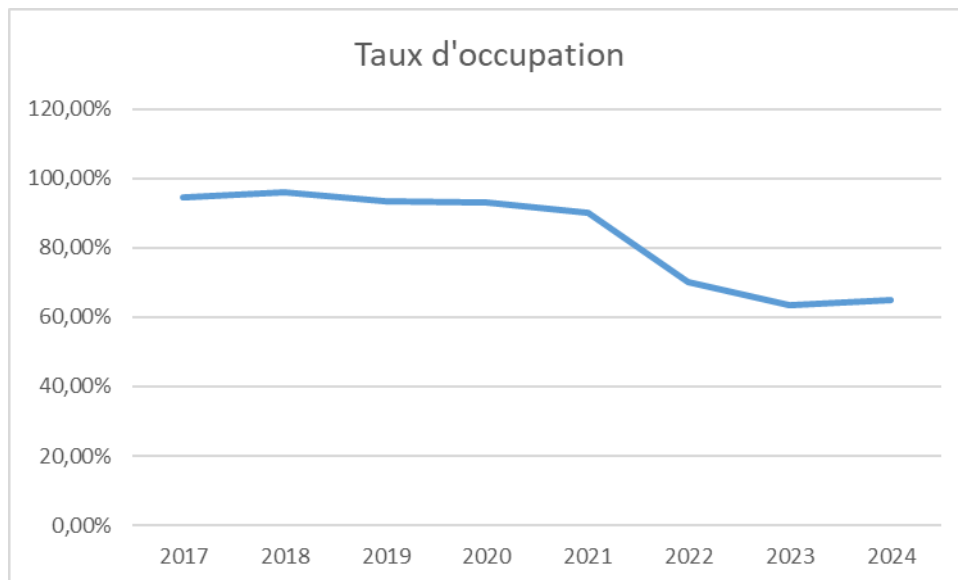
- La **personne** : note de **3,67 sur 4**
- Les **professionnels** : 3,65/4
- La **résidence** : 3,66/4

LES RESIDENTS

TAUX D'OCCUPATION

Après une période de baisse continue depuis 2020, **le taux d'occupation remonte légèrement en 2025** : 68,92 % contre 64,86 % en 2024.

A noter que nos calculs sont toujours établis sur une base de 74 appartements et non sur 53 dont 2 temporaires.



Les facteurs de la baisse conjoncturelle ont été identifiés :

- **La conception des logements** qui n'est plus adaptée à des résidents dont l'âge moyen à l'entrée dans les lieux est plus proche de 90 ans que des 60 ans comme c'était le cas à l'époque de l'ouverture de l'établissement en 1977.
- **Le vieillissement des locaux** : bien que parfaitement entretenus, les appartements ne peuvent pas être rénovés, en raison de la présence d'amiante dans les matériaux utilisés à l'époque. La réfection des sols et murs nécessite la mise en place d'un protocole de travaux qui multiplie les coûts par deux ou trois. De plus, les bâtiments appartiennent à VALLOIRE HABITAT.
- **La politique nationale de maintien à domicile** : actuellement les personnes en perte d'autonomie bénéficient de services à domicile, ce qui leur permet de retarder l'entrée en établissement.

En revanche, il a été constaté dernièrement une **reprise des visites** de l'établissement. Toutefois il s'agit de personnes présentant un profil différent, souvent des personnes un peu plus jeunes (tranche d'âge 55 à 65 ans) mais présentant des pathologies ou des addictions qui peuvent s'avérer difficiles à gérer en résidence autonomie en raison de l'absence de personnel spécialisé. C'est pourquoi certains dossiers ont été dirigés plutôt vers un établissement médicalisé.

PROVENANCE DES RESIDENTS

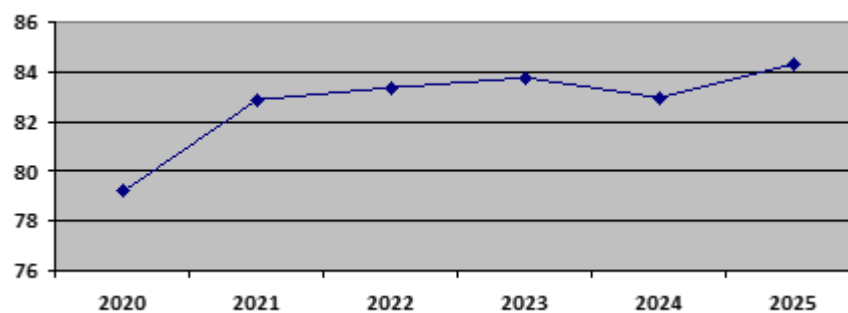
Au 31 décembre 2025, la répartition des 51 résidents selon leur provenance géographique est la suivante :

Région	Nombre de résidents	%
LOIRET	36	70.58 %
CHER	2	3.93 %
NIEVRE	1	1.97 %
Autres Départements	12	23.53 %

En raison de sa situation géographique, limitrophe de 3 départements, la résidence accueille une majorité de personnes âgées originaires du Loiret mais également d'autres départements.

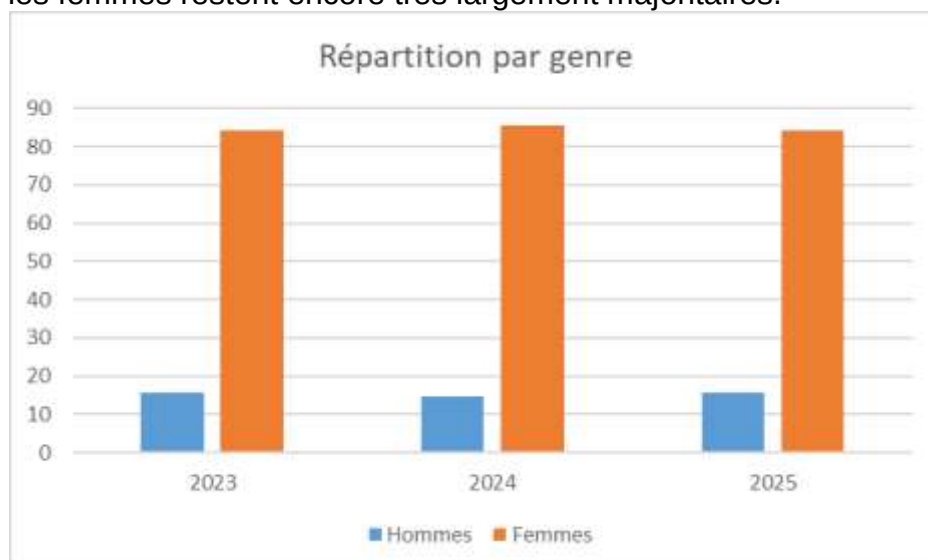
ANALYSE DES AGES

La moyenne d'âge à l'entrée dans l'établissement pour l'année 2025 est **84,35 ans**.



REPARTITION PAR GENRE

En 2025, les femmes restent encore très largement majoritaires.



MOUVEMENTS DANS L'ANNEE

1. Admission entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre

Il y a eu **11 admissions** au cours de l'année, soit 4 homme et 7 femmes.

Répartition par motifs d'entrées :

- 5 pour « rompre la solitude »
- 2 pour raison de santé
- 1 pour logement inadapté
- 3 « autres motifs »

Répartition par provenance :

- 10 provenant du domicile
- 1 Maison de convalescence

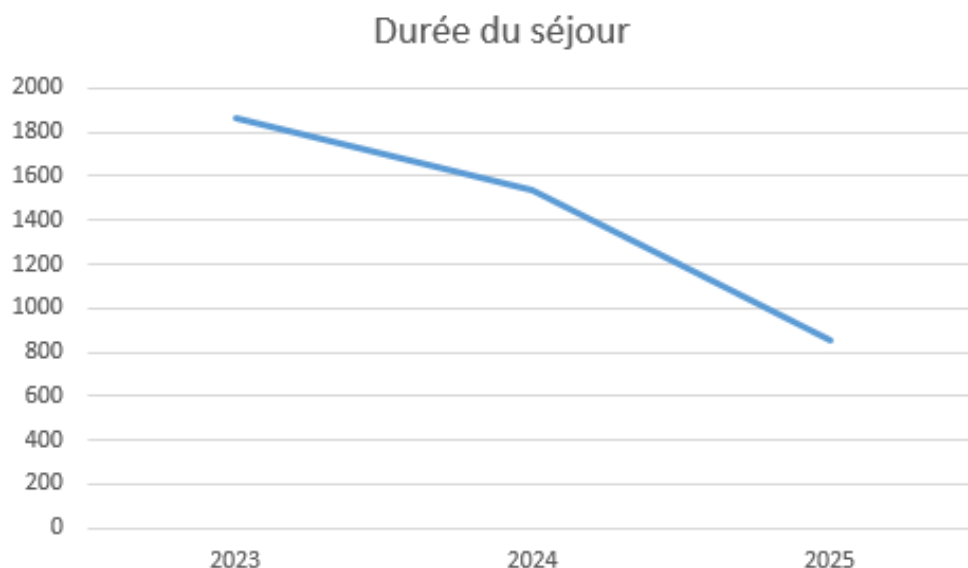
2. Sorties entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre

Il y a eu **9 sorties** définitives au cours de l'année, soit 6 femmes et 3 hommes. La moyenne d'âge de sortie est **81,31 ans**.

Répartition par causes de sortie :

- 6 départs en EHPAD
- 2 Transfert à l'hôpital
- 1 autres

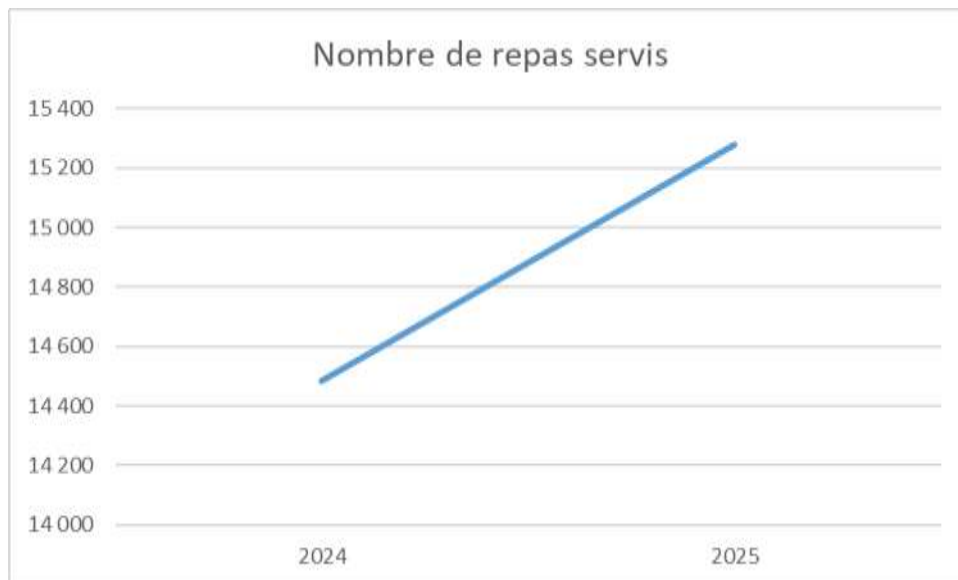
La durée de séjour dans la résidence est en moyenne est de 856 jours soit 2 ans, 4 mois et 3 jours.



LE SERVICE DE RESTAURATION

Le service de restauration est assuré par un prestataire qui met à disposition un chef de cuisine et un second. Le chef propose les menus et assure les approvisionnements.

	2024	2025
Nombre de repas réalisés	14 482	15 279
Nombre de repas prévus	14 400	13 650
Soit une différence de	+ 82	+ 1629



Grâce à de nouvelles entrées, le nombre de repas est légèrement remonté. A noter que les résidents ont l'obligation de prendre 24 repas par mois au service de restauration collective. A titre exceptionnel (pour raisons de santé ou de difficulté de mobilité), un plateau repas peut être fourni à domicile.

Repas thématiques

Plusieurs repas de fête sont proposés dans l'année :

- Un menu amélioré pour célébrer les anniversaires du mois
- Un menu de fête pour Noël, le Nouvel an...
- Des repas à thème pour la Semaine bleue

- Ainsi que des repas thématiques (changements de saisons, fêtes du calendrier...)

Résidence Autonomie Les Myosotis
23 mai 2025 · 🌐

Un petit retour en photo sur les olympiades 🏆 qui se sont déroulées jeudi après midi à Châtillon sur Loire.
Au programme: Basket, palets-pétanque, jeux des ventouse, petit train, puzzle, jeux de motricité, œufs durs, gymnastique du cerveau.
Bravo 🙌 à tous nos résidents !
À noter la prochaine rencontre pour venir les encourager: le Jeudi 6 novembre à Briare. Voir moins



Résidence Autonomie Les Myosotis
10 juin 2025 · 🌐

🔥 Un barbecue convivial à la résidence ! 🔥

Sous le soleil et dans la bonne humeur, nos résidents ont partagé un moment chaleureux autour d'un barbecue gourmand organisé au sein de la résidence. Un vrai plaisir de se retrouver ensemble pour profiter d'un repas estival et d'échanges en toute simplicité.
Merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur ! 🙌
Je tiens à remercier 🙌 chaleureusement toute l'équipe pour l'organisation, la logistique, le repas, le dynamisme et la bonne humeur! Voir moins



Résidence Autonomie Les Myosotis
31 décembre 2025 · 🌐

🌟 Petit retour en image du 25 décembre à la résidence. 🌟

Un grand merci à ceux qui ont contribué à l'organisation et à la préparation de ce moment festif
On se retrouve très vite pour de nouvelles aventures en 2026! 🎄❤️ Voir moins



L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

La résidence dispose de deux logements temporaires pour un court séjour suite à une hospitalisation, un deuil, pour rompre l'isolement le temps d'une saison, etc.

Cette offre rencontre de plus en plus de succès et permet de découvrir la résidence avant une installation définitive.

	2024	2025
Nombre de nuitées	17	205
Nombre de locations	6	8

En revanche, le nombre de jours d'hospitalisation des résidents à l'extérieur a augmenté :

	2024	2025
Nombre d'hospitalisation	33	46
Durée de l'hospitalisation (en jours)	850	1062

La durée et le nombre des hospitalisations a augmenté avec davantage d'hospitalisation sans gravité liée au vieillissement de la population de résidents.

LES ANIMATIONS

Les animations sont variées et très appréciées des résidents ainsi que des personnes extérieures.

Elles ont pour objectif de rompre l'isolement et de permettre l'ouverture vers l'extérieur. Grâce à des activités physiques et cognitives, les résidents maintiennent leur forme et leurs capacités (mémoire, équilibre...)

Le forfait autonomie versé par le Département du Loiret finance en grande partie ces animations (voir partie Finances).

ATELIER	FREQUENCE	INTERVENANT	NOMBRE DE PARTICIPANTS APPROXIMATIF
Atelier Mémoire	2/mois	Animatrice	10
Activités manuelles	2/mois	Animatrice	8
Animations dansantes	1 tous les 2 mois	Animateurs extérieurs	20
Atelier cuisine/Légumes	1/semaine	Animatrice	5
Atelier Bien être	1/mois	Animatrice	10
Atelier Groupe de parole	2/mois	Psychothérapeute	10
Ouverture vers l'extérieur	1/trimestre	Concert de poche	10
	1/an	Différents forum, cinéma...	15
	1/an	Picnic	8
	6/an	Exposition	20
Sorties extérieures (restaurant, shopping...)	1/trimestre	Animatrice	8
Sortie courses	5/mois	Animatrice	20
			15

En avril 2025, nous avons souhaité une bonne retraite à Catherine, animatrice depuis plus de 20 ans à la résidence.

Résidence Autonomie Les Myosotis
25 juin 2025

🎵 Fête de la Musique à la Résidence : Une après-midi Rythmée et Conviviale ! 🎵

Le mardi 17 juin, la résidence a vibré au rythme de la Fête de la Musique ! Un grand bravo et un immense merci à Maryline et Florian, qui ont animé notre après-midi avec talent, énergie et bonne humeur ! 🎵

Nos résidents n'ont pas résisté à l'envie de danser, de chanter et de partager ce beau moment tous ensemble. 🥰

La joie était au rendez-vous, et chacun est reparti avec le sourire... et quelques pas de danse en mémoire !

Merci à tous pour votre participation et votre enthousiasme. Merci à Alexandra et Manon pour leur joie et leur bonne humeur !

🎵 Vivement la prochaine fête ! Voir moins



Résidence Autonomie Les Myosotis
21 novembre 2025

🎁 Remise des prix des Olympiades – Un bel après-midi de partage ! 🎁

Hier après-midi, nos six établissements se sont retrouvés pour la grande remise des prix des Olympiades. Bravo à tous les participants pour leur enthousiasme et leur esprit sportif ! Un grand merci à nos animateurs(rices) pour leur dynamisme et enthousiasme pour porter ce beau projet.

Voici le classement :

- 1 Les Myosotis et l'Hôpital de Briare sont ex aequo 🏆
- 2 Ehpad de Gien
- 3 Ehpad de Châtillon-Coligny
- 4 Ehpad Châtillon Sur Loire
- 5 Ehpad de Coullans

Chaque établissement a reçu un colis garni préparé par l'Hôpital Saint Jean en collaboration avec les autres établissements, ainsi que des médailles et diplômes pour récompenser leurs efforts. 🥰

Un petit lot a également été remis à chaque animateurs !

Nous avons clôturé cet événement dans la convivialité autour d'un goûter partagé. 🥰

Un grand merci à tous pour cette belle journée ! Voir moins



Résidence Autonomie Les Myosotis

23 septembre 2025 · 🌐

En mars dernier, le passage du bus numérique avait rencontré un véritable succès auprès de nos résidents. Curieux et enthousiastes, ils avaient eu l'occasion de découvrir et d'expérimenter différents outils numériques : tablettes, ordinateurs, connexions internet, mais aussi ateliers ludiques et pratiques.

Plusieurs résidents avaient exprimé le souhait de pouvoir renouveler ce moment d'échanges et d'apprentissage, tant il avait été enrichissant et convivial.

Bonne nouvelle : leur souhait a été entendu car il est revenu mi septembre!

Une belle opportunité de rester connecté, tout en partageant un moment chaleureux et instructif.

[Voir moins](#)



...



Résidence Autonomie Les Myosotis

21 septembre 2025 · 🌐

Merci à la piscine de Briare 🏊 qui a offert aux résidents 6 séances gratuites en remerciement du prêt de notre matériel !

Un beau geste de solidarité qui permet à ch... [En voir plus](#)



...



LA COMMUNICATION

L'affichage au sein de la résidence permet aux résidents de s'informer sur les menus, les animations du jour et de la semaine... Les familles peuvent également consulter le règlement intérieur, les tarifs, etc.

La **page Facebook** de la résidence autonomie est très appréciée par les familles. De nombreuses photographies sont publiées, après recueil du consentement (droit à l'image).



LES PARTENARIATS

En 2025, c'est la résidence autonomie qui a accueilli les Olympiades.

La résidence a mis en place et organisé avec 8 établissements du territoire les **Olympiades**. Les résidents ont ramené la coupe en terminant en tête du classement.



Résidence Autonomie Les Myosotis

21 novembre 2025 · 🌐

...

🏆 Remise des prix des Olympiades – Un bel après-midi de partage ! 🍷

Hier après-midi, nos six établissements se sont retrouvés pour la grande remise des prix des Olympiades. Bravo à tous les participants pour leur enthousiasme et leur esprit sportif ! Un grand merci à nos animateurs(rices) pour leur dynamisme et enthousiasme pour porter ce beau projet.

Voici le classement :

- 1 Les Myosotis et l'Hôpital de Briare sont ex æquo 🏆
- 3 Ehpad de Gien
- 4 Ehpad de Châtillon-Coligny
- 5 Ehpad Chatillon Sur Loire
- 6 Ehpad de Coullons

Chaque établissement a reçu un colis garni préparé par l'Hôpital Saint Jean en collaboration avec les autres établissements, ainsi que des médailles et diplômes pour récompenser leurs efforts. 🎁



Un petit lot a également été remis à chaque animateurs !

Nous avons clôturé cet événement dans la convivialité autour d'un goûter partagé. 🍷☕

Un grand merci à tous pour cette belle journée ! **Voir moins**





En fin d'année, Aude DENIZOT et Francis CAMMAL, Conseillers départementaux, sont venus remettre les **chocolats de Noël offerts par le département du Loiret** :

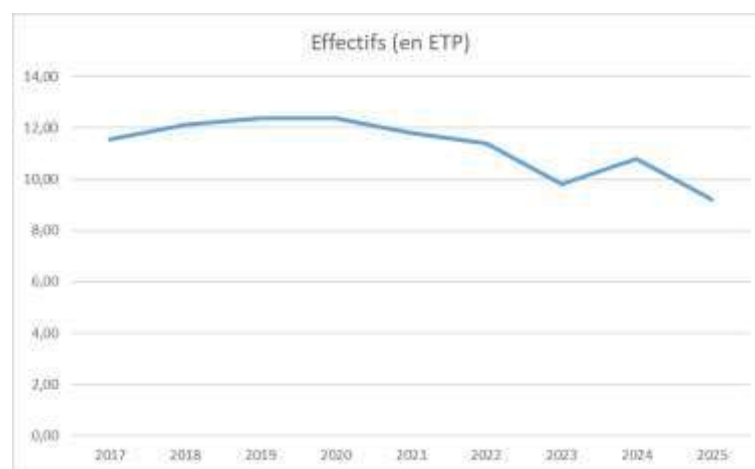


LE PERSONNEL

LES EFFECTIFS

Le personnel de la résidence est composé d'une directrice, une assistante de direction également chargée de l'accueil et des finances, une animatrice, un agent de maîtrise chargé du gardiennage, de la maintenance et des espaces verts, d'un service restauration avec un chef et son second, et d'une équipe hôtelière chargée également de l'entretien des locaux.

Les effectifs ont été ajustés en fonction du taux d'occupation afin de maîtriser la masse salariale :



LES FORMATIONS

Les agents de la résidence ont suivi différentes formations en 2025 :

Plusieurs agents ont suivi une formation de sauveteur secouriste du travail.

Plusieurs agents ont également reçu une habilitation électrique suite à une formation de deux jours.

LES FINANCES

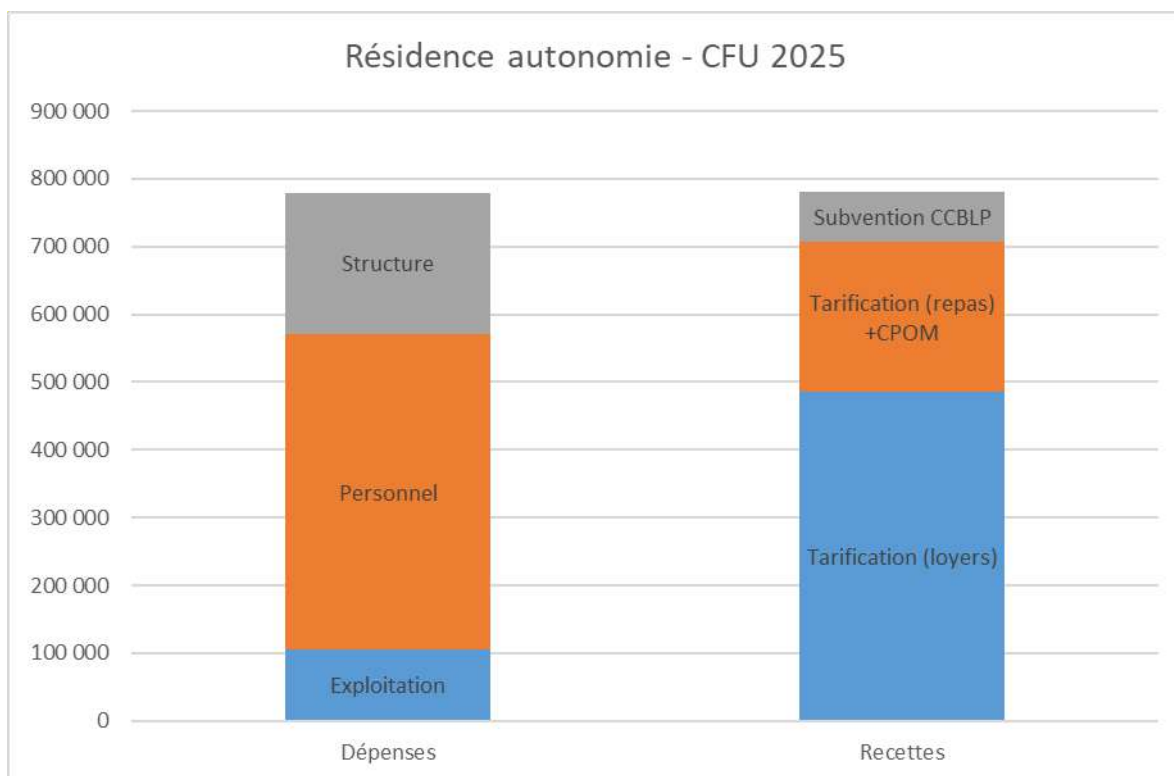
LE BUDGET

Le compte administratif de l'année 2025 présente cette année encore un résultat déficitaire à mettre en lien avec le taux d'occupation.

En effet, la baisse du nombre de résidents entraîne une diminution des recettes (loyers, repas) et par conséquent la persistance d'un déficit en 2025, d'un montant de 21 810 € (106 934 € en 2024).

Ce déficit est couvert par une subvention d'équilibre depuis le budget principal.

En section **d'exploitation** :



En section **d'investissement**, les dépenses suivantes ont été effectuées en 2025 :

- L'acquisition d'un **fauteuil massant et chauffant** pour un montant de 905 €.
- Le remplacement d'un lave-linge pour 769 €
- Les frais de l'évaluation par un cabinet d'audit : 6 444 €
- En outre, les dépenses liées au projet de construction à Beaulieu (études et travaux) pour un montant de 625 645 €

RELATIONS FINANCIERES AVEC LE BAILLEUR

La résidence autonomie verse une redevance d'occupation à VALLOIRE HABITAT. Le mode de calcul est basé sur le plan de financement de l'établissement et s'établit pour 2025 à : 7 618,37 € par mois, à quoi il faut ajouter les charges de chauffage, l'ensemble représentant un montant total annuel de **164 773,34 € en 2025** (174 907,93 € en 2024). Toutefois, sur l'exercice 2025, la résidence a reçu 10 632,07 € en remboursement d'un trop-versé suite au décompte des charges annuelles.

VALLOIRE HABITAT est en charge de l'entretien de la structure et provisionne pour cela une « PCRC » (participation pour couverture des travaux de renouvellement des composants) qui s'établit à **204 133 €** au 31/12/2025 et est utilisée de la façon suivante :

2020	32 227,53 €	8 045,49 €	SIMON MIDOU-HAMEL-OXYTOIT-HEYER & MARTIN P3 ascenseurs - chauffage BBM-HAMEL	195 788,81 €
2021	33 469,02 €	16 501,98 €	P3 ascenseurs THYSSEN/OTIS (1039,83€) - chauffage ENGIE (3261,58 €) Honoraires poste HT (2015/2016) (4777,38€) Remplacement pompes (P3) -> 1808,38€	212 745,85 €
2022	33 977,35 €	21 116,81 €	HAMEL-OXYTOIT-GALLIER-BLOT-BBM-DROUET >>> 16511,79€ P3 ascenseurs - chauffage>> 4605,02 €	225 806,39 €
2023	35 728,81 €	56 242,24 €	MEYER GALLIER VPH >>> 3023,67 € P3 ascenseurs - chauffage - climatisation>> 5160,97 € GTI Honoraires projet abandonné >> 48057,60 €	205 082,96 €
2024	38 844,52 €	25 422,88 €	P3 ascenseurs - chauffage - climatisation>> 5106,32 € GE non programmé >> 18321,58 € GTI AD/AP >> 1995 €	218 514,60 €
2025	40 857,00 €	55 237,99 €	GTI 2025>>37173,83 € dont BBM porte ext cuisine 5824,06€ / AD/AP honoraire 3168,23€ / Biot réseau 21824,22€ / Interphonie 6357,32€ GE 2025 / 13252,73 € dont Attila démoussage 9507,51 € P3 ascenseurs - chauffage - climatisation>>4811,43 €	204 133,61 €
TOTAL	840 852,18 €	636 718,57 €		
Soide disponible		204 133,61 €		

LES TARIFS

Sur proposition de la commission finances, les tarifs ont augmenté **de 3 %** en 2025.

TARIFS RESIDENCE AUTONOMIE 2025

RESIDENTS	
REPAS en salle	11,20 €
REPAS à domicile (plateau)	13,00 €
PLAT pour dîner (qtés limitées)	3,60 €

HEBERGEMENT MENSUEL

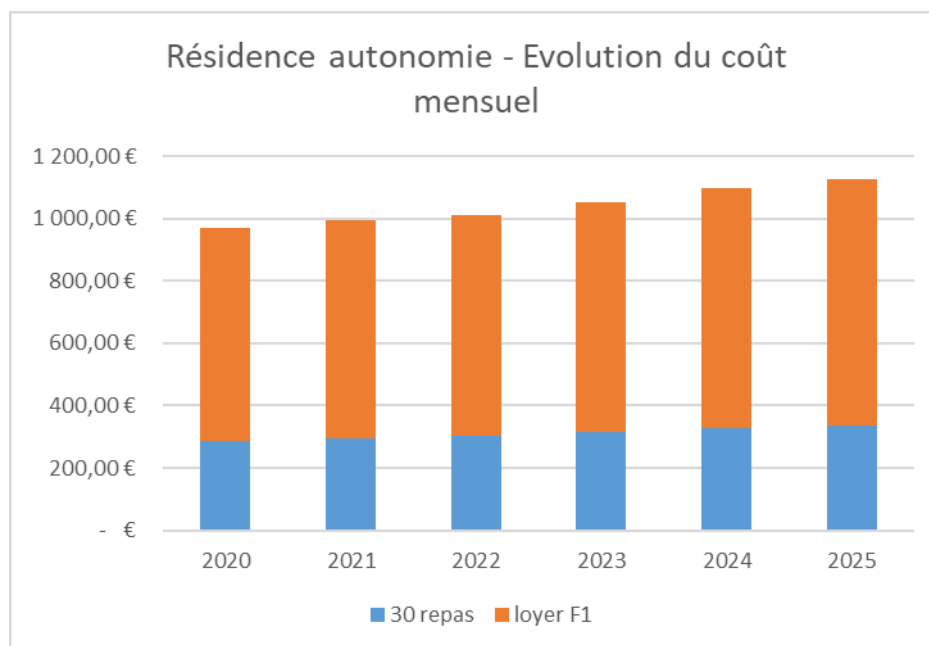
F1 - 1 personne	793,00 €
F1 - 2 personnes	994,00 €
F2	1 188,00 €
Caution logements permanents	1 mois de loyer
Logement temporaire (la nuitée)	62,00 €
Caution logements temporaires	150,00 €

Badge (si perte)	30,00 €
Clef entrée appartement (si perte)	15,00 €
Clef boîte aux lettres (si perte)	10,00 €

VISITEURS	
PETIT DEJEUNER	5,35 €
DEJEUNER Enfant jusqu'à 12 ans	8,70 €
DEJEUNER Pensionnaire non résident	13,00 €
DEJEUNER Invité	18,95 €
DEJEUNER Festivités	26,55 €
DEJEUNER Elus	26,55 €
DEJEUNER Noël et Nouvel An	36,85 €

HEBERGEMENT Visiteurs

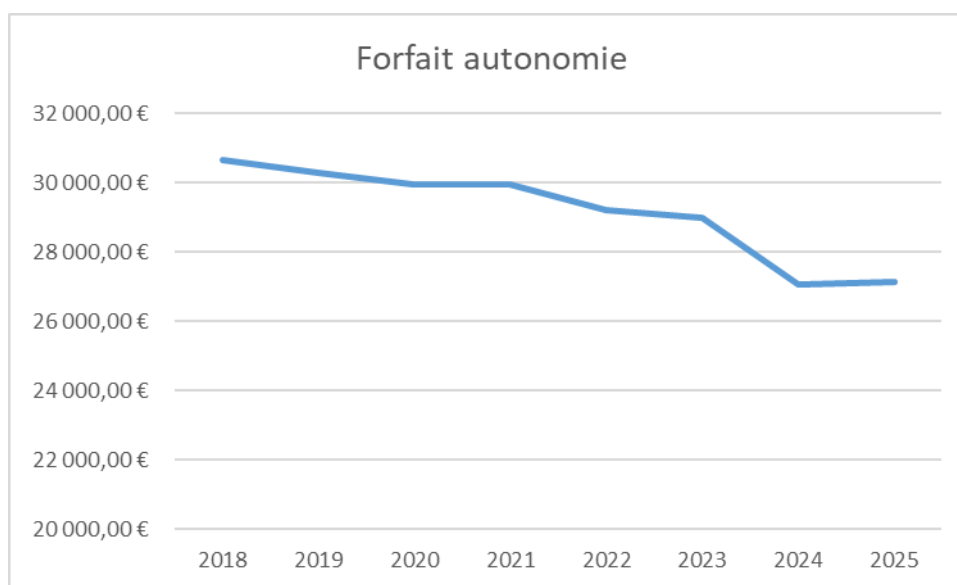
Chambre 1 personne	36,30 €
Chambre 2 personnes	42,30 €



FORFAIT AUTONOMIE

Le Département du Loiret participe financièrement par le biais du forfait autonomie dans le cadre de la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM).

En 2025, le montant de cette subvention a été de **27 140,17 €**.



PERSPECTIVES

Les élus communautaires sont très attachés au maintien de l'offre d'hébergement pour les personnes âgées et conscients de la nécessité de faire évoluer la résidence autonomie. Ce projet est central dans le projet de territoire 2020-2026, dans un territoire marqué par le vieillissement de la population.

Suite à la réalisation d'une étude d'opportunité et d'une étude de faisabilité en 2019, un concours d'architecture a été lancé et c'est l'agence LAZO & MURE (92) qui a remporté la mission de maîtrise d'œuvre avec sa proposition d'un bâtiment moderne et convivial. Sa conception bioclimatique et son chauffage / rafraîchissement par géothermie apporteront du confort au quotidien.

L'apport du terrain par la commune de Beaulieu-sur-Loire ayant été validé par le conseil communautaire suite à un appel à terrain auprès des communes de l'intercommunalité, c'est sur ce nouvel emplacement situé dans le quartier du Gratte-Chien proche du centre-ville que seront construits les nouveaux locaux des Myosotis.

L'Etat, le département du Loiret, l'Assurance vieillesse, les caisses de retraite sont sollicitées pour soutenir ce projet.

La commune de Beaulieu-sur-Loire a procédé de son côté à la viabilisation du terrain.

Un groupe de résidents a été intégré au comité technique (COTEC) pour suivre le projet.



Les résidents ont été informés tout au long du projet :



Le chantier a démarré par ordre de service du 13 octobre 2025.

Résidence Autonomie Les Myosotis
18 novembre 2025 · 🌐

Nous avons le plaisir de vous informer que le projet de nouvelle résidence entre désormais dans sa phase concrète !

- La Caisse d'Épargne a confirmé son accord pour financer un prêt à court terme qui sera remboursé dès l'obtention des subventions.
- La Banque des Territoires a validé la prise en charge du prêt principal.

Concernant les subventions, nous avons eu une bonne nouvelle:

- La CARSAT qui va accorder une aide d'un montant de 1 million d'euros. Elle avait déjà participé à hauteur de 50 000 Euros pour une partie des études du projet.
- Le département qui nous accorde une subvention de soutien aux projets structurants à hauteur de 1 053 024€.

Le reste du financement se fera par les fonds propres de la communauté de communes à hauteur d'1,5 million d'euros.

Nous sommes en attente des réponses des autres caisses de retraite sollicitées pour des subventions complémentaires (MSA, Agirc Arcco).

L'ensemble des entreprises sont retenues et la 1ère réunion de coordination a eu lieu le mardi 7 octobre à la communauté de communes.

Maintenant, les travaux peuvent commencer, cela est prévu pour la mi-novembre.

Cette nouvelle étape marque le début d'un beau projet que nous avons hâte de voir se réaliser. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s de l'avancée du chantier au fil des prochains mois. **Voir moins**



👤 🏠 ➕



👍 24 💬 4 ➦ 10